

Bulletin municipal 2019-2020



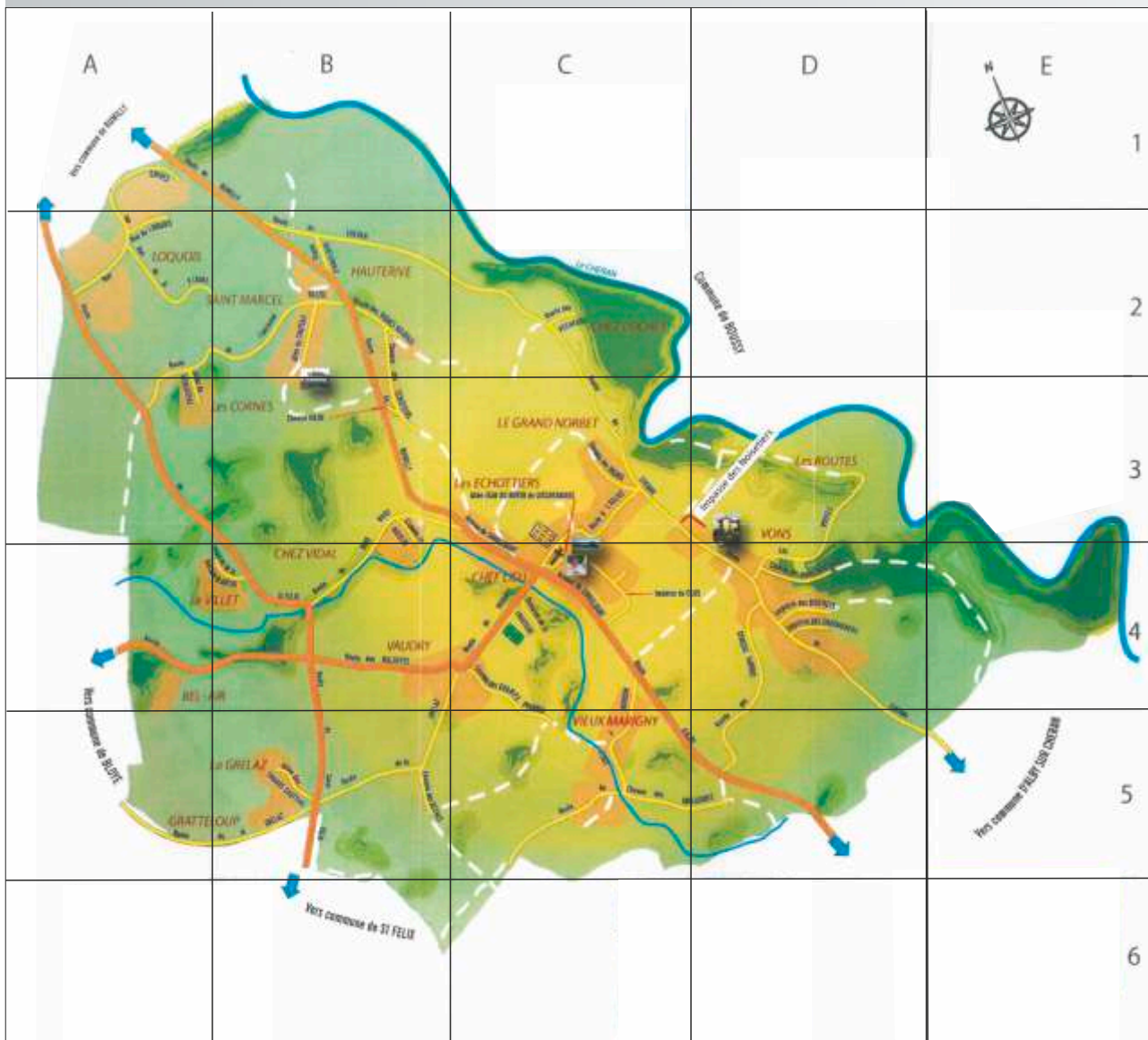
de Marigny à Saint-Marcel



n°21

Édito Intro

À nos lecteurs



ALBY Route d'..... C4 C5 D5
 ANCIENNE EGLISE Route l'..... A3 A2 B2
 BLOYE Route de A4 B4
 BOUTTETS Impasse des D4
 CHAMPS POURRIS Chemin des C4 C5
 CHAMPS THOMAS Route des D4 D5
 CHATAIGNIERS Impasse des D4
 CHATEAU Allée du B2
 CHERAN Route du B2 C2 C3 D4 E5
 CIMETIERE C3
 CLOS Impasse du C4
 CRET à RANDON Route du C4 C5
 ECHOTTIERS Chemin des B2 B3
 ECOLE C3 C4
 EGLISE C4
 EGLISE Route de l'..... C4 C3

FRUITIERE Domaine de la C4
 GRANDS COUTTINS Allée des B5
 GRELAZ Route de la C4 B5 A5
 GRILLAUCES Chemin des C5 D5
 GRIVES Rue des A1 A2
 HAUTERIVE Route d'..... B2
 JEAN DU NOYER DE LESCHERAINES Allée C4
 LOQUOI Rue du A2
 MAIRIE C4
 MAISON BLANCHE Impasse de la B4
 MALOFFES Route des B4 C4
 MONASTERE Allée du A2 A3
 MONT VUAGNARD Chemin des D4
 MOULIN Chemin du B3
 NANT DORE Route du C3 B3 B4
 NOISIETIERS Impasse des D3


PECHEURS Route des C2
 PLAINE Rue de la A2
 RECHES Chemin des B5
 ROUTES Les D4 D3
 RUMILLY Route de B3 B2 A1
 SAINT FELIX Route de B4 B5
 SINDELDFORF Avenue de C3 C4
 TERRAIN DE SPORT C4
 VAUDRY Route de C4
 VIGNES Chemin des C3
 VIEUX Chemin B3
 VIGNES ROUSSSES Route des B2



■ Sommaire

- **Editorial et introduction** *pages 2 à 4*
Plan de la commune et coordonnées (p 2-3)
Le mot du maire (p 4)
- **L'état civil**..... *page 5*
Naissances, mariages, décès
- **La vie scolaire** *pages 6 et 7*
Petite rétrospective des projets de l'année
- **Aménagements et investissements**..... *pages 8 et 9*
Les travaux réalisés et envisagés
- **Les informations générales** *pages 10 à 12*
Les informations utiles, les nouvelles du marché
- **Actualité sociale** *pages 13*
Activités de la commission sociale
- **Pages de jeux** *pages 14 à 16*
Un peu de récréation
- **Marigny sur la planète** *page 17 à 19*
Actions écologiques
- **La vie associative** *pages 20 à 24*
Les associations de la commune
- **Pêle-mêle**..... *pages 25 à 28*
Toutes sortes de choses

*Monsieur le Maire,
les Maires-adjoints
et tous les
Conseillers
municipaux, vous
souhaitent une
bonne et heureuse
année 2020.*

Flashez moi ! 



Mairie de Marigny-Saint-Marcel

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h

Jedi : de 13h30 à 18h

Rendez-vous : avec le maire, mêmes jours, mêmes heures,
Avec le 2ème adjoint en charge de l'urbanisme :
mardi de 17h00 à 19 h00

Tel : 04 50 01 17 12

Fax 04 50 01 86 99

communemarignystmarcel@orange.fr

www.marignysaintmarcel.fr

Directeur de publication :
Henri BESSON

Comité de rédaction/relecture :
Cyril AYMONIER
Marie-Laure GIROUD
Jean-François LAMBERT
Martine CROSET FAVRE
Ghislaine BUSSIOZ

Photos :
Ecole de Marigny-Saint-Marcel
Commission Communication,
Christopher Pappas

Imprimé et tiré à 380 exemplaires par Publishop.fr - Cran-Gevrier (74)



■ *Entre nous*

le mot du maire

Je n'ai jamais désiré vous infliger ma « bobine » en tête de l'édito de notre bulletin communal, j'ai toujours considéré que c'était prétentieux et très cabotin. Or aujourd'hui, alors que s'activent les grandes manœuvres des futures élections municipales, et qu'il est conseillé de ne pas vendre sa propre « marchandise », ne repartant pas, j'ai souhaité bravé « l'interdit », m'offrir ce dernier plaisir, et d'y mettre le « paquet » !

Cette photo que je vous impose, avait été prise lors d'une visite en 2012 dans les Ors de la République, visite à laquelle m'avait convié notre Député d'alors et Président de l'Assemblée nationale : Bernard Accoyer.

Lorsque notre Député m'a invité à prendre place derrière son bureau et a cru bon d'ajouter, que ce fameux bureau était celui sur lequel Napoléon avait rédigé son texte composé au château de Fontainebleau, lors de

ses adieux destinés à ses chers soldats de la Grande armée ! Imaginez ma stupeur et ma joie, m'offrir un tel honneur...Moi, le petit Maire de Marigny Saint Marcel, posant son humble postérieur, 200 ans plus tard, sur le séant du personnage historique, incontestablement reconnu comme le plus célèbre de notre belle et très longue histoire de France ! L'homme auquel j'ai toujours voué une vénération particulière (mesurée envers l'empereur Napoléon, mais débordante pour le tout jeune général de la révolution française : Bonaparte).

Je reviens chez nous, Marigny n'étant pas Fontainebleau, et moi-même pas empereur ! Mais pouvais-je offrir plus belle image ? Certes prétentive, mais tellement comparable dans la démarche, celle de mes propres adieux envers mes cher(e)s concitoyen(e)s.

Ces concitoyens à qui je donne rendez-vous le 24 janvier prochain, dans la salle des fêtes, pour un ultime adieu officiel de toute notre équipe municipale. Là, il ne sera plus question de l'Empereur et de la Grande armée, car j'ose espérer que la fin de notre mandat ne ressemble pas à Waterloo ! Néanmoins, lors de cette réunion publique annuelle, il sera venu le temps de dresser le bilan définitif de ce

mandat. Et comme je l'exprime en amont, pour l'épilogue de cette histoire avec vous, je tenais à faire **d i f f é r e m e n t .** A u s s i contrairement à ce que je n'ai jamais effectué dans toutes les précédentes cérémonies des vœux, les personnalités de notre canton et de notre circonscription, celles que j'ai appréciées et qui nous ont aidées dans nos démarches, seront invitées à trinquer avec nous tous, autour du verre de l'amitié ! Bonnes fêtes de fin d'année, à vous, ainsi qu'à tous vos proches...



H. Besson

État Civil

Des joies... et des peines

Naissances

Nino NICOLLET – 16 janvier 2019

Hugon FONTAINE – 16 août 2019

Charline FOUCAUT – 25 août 2019

Thelma LAURENT – 27 août 2019



Mariages

Marc ANTHOINE-MILHOMME – **Stéphanie BACHELLARD** – 06 juillet 2019

Karim NASSIK – **Véronique RIOLON** – 17 août 2019

David LAMBERT – **Lolita OLIVIER** – 31 août 2019



Décès

Yvonne COCHET – 08 avril 2019

Marius BOUCHET - 07 septembre 2019

Yvonne BOVET – 29 octobre 2019

Ginette BEL - 7 décembre 2019



Petit retour en images sur les activités de nos écoliers durant cette année 2019

Sorties skis / raquettes de l'hiver dernier : les deux classes de ce2/cm1/cm2 ont eu la chance de faire 4 journées de ski de fond et les classes de maternelle et cp/ce1 une journée de raquettes. De grands moments, très appréciés des enfants qui mangeaient au snack le midi....





Une classe Poudlard à Marigny Saint Marcel.



Préparation de la fête de l'école.



Bibliothèque



Sortie scolaire des cm de juillet dernier à l'écomusée de Thônes où après avoir visité l'ancienne scierie, les enfants ont fabriqué un pot à crayons en bois....



En ce moment, c'est gym pour toutes les classes !



Aménagements investissements

*Tout vient à point
à qui sait attendre*

Principaux travaux réalisés en 2019

• L'aménagement du chef lieu

Lorsque nous éditons le bulletin municipal 2018, la première étape de ce chantier qui traitait l'entrée Est (direction Alby/Chéran), le carrefour et l'accès au domaine de la fruitière (route de Vaudry) était en cours de réalisation. Elle s'est achevée fin avril.

En juin, a débuté la dernière étape qui consistait à aménager l'entrée Ouest (direction Rumilly) en poursuivant la mise en place d'un cheminement doux pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes et l'adaptation de la voirie. Pour l'essentiel, ce chantier a été terminé fin novembre. Il a coûté 777 000 €. La participation du département de la Haute-Savoie, compétent pour les infrastructures routières, est de 256 536 €. La commune a bénéficié de deux subventions, l'une de 45 174 € via le contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS), l'autre de 9 420 € provenant du produit des amendes de police.

Nous devons noter que le réseau d'eau potable a été rénové sur tout le secteur concerné par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie compétente en la matière.

• Déplacement du monument aux morts

Les travaux entrepris au niveau du carrefour lors de l'aménagement du chef lieu ont mis en évidence la nécessité de déplacer le monument aux morts. Il est maintenant érigé sur un parvis au cœur du chef lieu, à proximité de la mairie,





de l'église et de l'école ; un déplacement de quelques dizaines de mètres. Le coût de l'ensemble des travaux - déplacement et rénovation du monument, aménagement de la place attenante - s'élève à 67 000 €.

- **Destruction de l'ancienne salle des fêtes, remise en état des façades de la mairie**

La démolition de l'ancienne salle des fêtes attenante à la mairie, dont le destin était déjà scellé depuis plusieurs mois, a été anticipée pour des raisons pratiques et financières liées à l'ensemble des travaux en cours dans le secteur. La suppression de la salle, les analyses préalables, la reprise des réseaux de gaz, d'électricité et d'eau pluviale, la mise en forme de la zone libérée, et la nécessaire remise en état de la façade de la mairie qui va retrouver son aspect d'origine, vont engendrer une dépense de 125 000 €. Ce chantier s'achèvera dès les premiers jours de l'année 2020.



Autres investissements

- Installation d'une borne électrique à proximité de la mairie pour permettre le développement d'activités extérieures dans ce secteur et en particulier pour favoriser la tenue du marché hebdomadaire. Celle-ci sera installée très prochainement. Coût : 4 400 €.
- Installation d'un panneau lumineux au chef lieu. Ce panneau est un complément aux moyens déjà existants permettant de toucher plus de concitoyens, pour diffuser rapidement des informations sur la vie de la commune, sur les activités de nos associations ou provenant de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. Coût : 17 300 €.
- Une tonne à eau destinée à l'arrosage et une benne portative adaptée au tracteur de la commune ont été acquises pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité de notre service technique. Coût : 5 700 €.



La tonne à eau destinée à l'arrosage.

Voisins vigilants

On vous informe

Chaque habitant a pu recevoir un prospectus dans sa boîte aux lettres, et voir passer le message en boucle sur le panneau lumineux... sans parler des panneaux reprenant ce symbole à l'entrée de plusieurs communes plus ou moins voisines. Après avoir évoqué le sujet il y a déjà plusieurs mois, la municipalité a ainsi décidé de rejoindre le réseau : mais de quoi s'agit-il ?

Commençons déjà par dire ce que ce n'est pas ! Le but de l'action n'est ni d'épier vos voisins, ni de diffuser des informations personnelles à votre sujet, ni de donner à d'éventuels esprits mal intentionnés la possibilité de manipuler les utilisateurs du site et de l'application.

L'objectif est bien de permettre aux « voisins » de la « communauté » d'échanger facilement toute sorte d'information utile : comportements suspects, dégradations, cambriolages, etc. Le tout par l'intermédiaire d'une plateforme sécurisée, et sur laquelle il faut montrer patte blanche afin d'être rattaché au groupe.

A savoir donc : la « communauté » correspond aux limites géographiques de la commune, et seule les personnes y résidant peuvent l'intégrer (la mairie valide les inscriptions) ; les « voisins » sont toutes les personnes inscrites dans cette communauté ; le service est pris en charge par la mairie, il est donc entièrement gratuit pour tous les utilisateurs ; le site internet et l'application mobile permettent un accès facile.

Dernière précision : le service est accessible à tous, sous réserve de posséder un téléphone portable basique. Mieux l'utilisateur sera équipé (ordinateur, smartphone), plus il aura accès à d'autres fonctions.

N'hésitez pas à vous renseigner pour en savoir davantage : www.voisinsvigilants.org ou via le site de la commune www.marignysaintmarcel.fr



Vœux de la mairie et accueil des nouveaux habitants

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux le vendredi 24 janvier à 19h30 à la salle de la Fruitière. Un moment sera consacré à la présentation des nouveaux concitoyens, et nous partagerons ensemble la traditionnelle galette des rois.

RAPPEL : frontaliers du canton de Genève.



Vous êtes suisse ou avez la double nationalité, travaillez en Suisse, et habitez sur notre commune : faites le savoir à la mairie ! Le département reçoit chaque année une dotation au titre de la compensation financière genevoise, 60% de cette dotation est reversée aux communes. Malgré de nombreuses annonces, les personnes concernées hésitent à venir se déclarer en mairie. Nous rappelons à ces travailleurs que cette formalité ne les pénalise absolument pas, aucun prélèvement ou impôt n'est retenu sur leurs revenus mensuels ou annuels. En revanche cette dotation est une somme non négligeable et bienvenue pour notre commune.



Fermeture du secrétariat de mairie et inscription sur les listes électorales

Le secrétariat de mairie sera fermé pendant les vacances de Noël 2019 les Mardi 24 et 31 décembre après-midi, et les Jeudi 26 décembre et 2 janvier toute la journée.

Les inscriptions sur les listes électorales seront possibles jusqu'au vendredi 7 février 2020, et le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement ouvert au public ce jour.

Un panneau lumineux au Chef-Lieu

Vous l'avez remarqué, au milieu du chantier du chef-lieu a poussé une drôle de plante métallique et scintillante. Il faut bien avouer qu'on commence à en voir de partout, alors pourquoi pas chez nous ?!

Non pas pour faire « comme les autres », mais pour profiter d'un nombre de vues quotidiennes à faire pâlir les comptes «instagram» ou «facebook» des vedettes pailletées, nous avons pris la décision d'investir dans cet outil de communication bien particulier.

Un règlement d'utilisation adopté en conseil municipal limite la diffusion des messages à certains types de contenus, avec en priorité bien sûr la vie pratique et associative de notre commune.

Ce règlement ainsi qu'un formulaire de demande d'affichage sont disponibles sur notre site internet, alors si vous êtes recensés parmi les utilisateurs potentiels, n'hésitez pas à en faire usage ! Notre comptable et notre responsable communication commencent à maîtriser l'outil et feront au mieux pour faire passer vos informations.



Le Marché de producteurs : prêt pour un nouveau départ !

Ils ont été délicats ces derniers mois pour nos commerçants avec les déménagements imposés par les travaux... mais ils sont toujours là !

Aujourd'hui installés sur l'emplacement tout neuf laissé par l'ancienne salle des fêtes, ils prennent doucement leurs marques et ne lâchent pas leur place.

Il faut dire que l'affluence exceptionnelle du 20 juin dernier, où l'on fêtait les 3 ans du marché, l'arrivée de l'été, et bien sûr la musique, leur a fait chaud au cœur. Une vraie réussite, partagée avec les musiciens et chanteurs présents pour l'occasion, et pour laquelle fort heureusement la météo a été clémente !

Mais revenons un peu à ce rendez-vous du jeudi soir et à son fonctionnement. Chaque jeudi donc, entre 16h et 19h30, le chef-lieu s'anime avec l'installation des différents stands. Si le groupe s'est quelque peu restreint, il n'en est pas moins solide et fidèle : tout le monde connaît les yaourts de Lise, la marignienne du lot, accompagnée de la mascotte du marché la bien nommée « Nounouille » ; Antoine, l'apiculteur savoyard, jamais à cours du petit mot qui fait rire... les oiseaux et chanter les abeilles ; Cinthia, coqueluche des enfants (et des grands !) avec ses crêpes et ses pâtisseries ; Eric et Antsa, qui reviennent cet hiver le coffre chargé de bretzels, tartes flambées et bières alsaciennes, pour faire oublier leur absence forcée de l'automne ; Benoit et Mélanie, charcutiers et traiteurs jamais avarés du « petit morceau pour goûter » leurs nombreux produits ; Christian, qui vend ses pommes, ses poires, mais toujours pas de scoubidou... ; Jean-Paul, avec ses fruits, ses légumes, et son franc-parler ; Thibault, qui donne un air marin à l'ensemble avec ses poissons frais et ses préparations maison ; et enfin Corinne, qui attend l'automne pour sortir ses escargots servis à toutes les sauces.



La dernière à avoir rejoint le groupe s'appelle Sophie, et propose depuis la fin novembre ses créations vestimentaires, et ses services de couturière. Nous comptons bien sûr sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Tout ce groupe se réunit ainsi chaque semaine entre septembre et juin. Les mois de juillet et août étant synonymes de vacances pour les uns et les autres, c'est un petit contingent qui se réunit chaque semaine, afin de pouvoir revenir en forme en septembre. Enfin, cette année 2019 n'a pas le calendrier le plus favorable au marché du jeudi : il n'y aura donc pas de marché les 26 décembre et 2 janvier, mais une reprise le jeudi 9 janvier 2020 pour remplir au mieux le premier panier de l'année !



Action Sociale & vie en communauté

Les actions de la commission sociale

La commission sociale a œuvré cette année pour deux rendez-vous mettant à l'honneur les parents d'une part, et les aînés d'autre part.

Voici quelques images de ces deux agréables moments.

La fête des parents - 25 mai 2019

Les enfants nés entre mai 2018 et mai 2019 ont reçu un cadeau de la part de la commission sociale. (ci-contre à droite).



Le repas des aînés - 1er décembre 2019

105 repas servis le midi, et 52 repas servis le soir !





Pages de Jeux

Un peu de récréation ...

2020 est une année d'élections municipales !

1

L'occasion pour nous de mettre ces élections à l'honneur dans les pages de jeux de notre bulletin municipal.

Alors petits et grand, essayez de trouver les bonnes réponses pour tester vos connaissances sur le sujet !

DIS MOI POURQUOI ON VOTE ?

LA FRANCE EST UNE RÉPUBLIQUE

Les personnes qui dirigent le pays sont choisies par le peuple. Ça s'appelle le « suffrage universel ». La France est une démocratie.

On peut voter pour :

- LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE** pour diriger le pays
Tous les 5 ans
- LES CONSEILLERS DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS**
Tous les 3 ans
- LE MAIRE** de sa commune
Tous les 6 ans
- LES DÉPUTÉS FRANÇAIS OU EUROPÉEN** pour voter les lois
Tous les 2 ans

ZOOM

On peut choisir une personne qui a les mêmes opinions que soi pour diriger le pays, une région, un département, une ville ou pour voter les lois. On peut exprimer ses préférences par le vote.

2



DIS MOI QUI PEUT VOTER ?

Coche la ou les réponses qui te semble(nt) juste(s)

- Avoir au moins 18 ans
- Etre un homme
- Etre de nationalité française
- Etre marié
- Etre inscrit sur les listes électorales
- Jouir de ses droits civils ou politiques
- Travailler dans le lieu de vote



ZOOM

Le vote n'est pas obligatoire en France, mais nos ancêtres se sont battus pour l'obtenir. Les femmes ne peuvent voter que depuis 72 ans. Si on ne respecte pas la loi, on peut être privé de son droit de vote par la justice.

3

Comment appelle-t-on
Une femme-maire ?



- Mairesse
- Madame le maire
- Madame la maire
- Un maire
- Une maire

Faites votre choix parmi les différentes
réponses, plusieurs solutions sont possibles

Pour en savoir encore plus...

Maire = titre en France, dans les provinces et territoires francophones ou bilingues du Canada, dans trois cantons de la Suisse romande (Genève, Jura et Berne), dans différents territoires autrefois sous domination française ainsi qu'en république démocratique du Congo (pour les villes).

D'autres titres correspondants dans des régions francophones sont :
syndic

- (syndique au féminin) dans les deux cantons suisses de Fribourg et de Vaud et dans la Vallée d'Aoste en Italie ;
- président du conseil communal dans le canton de Neuchâtel ainsi qu'au Maroc ;
- président du conseil municipal dans le canton du Valais.

Quelques équivalents du maire français en Europe...

Bourgmestre → utilisé en Belgique, Luxembourg

Oberbürgermeister → Allemagne

Burgemeester → Pays-Bas et Région flamande

Borgmester → Norvège

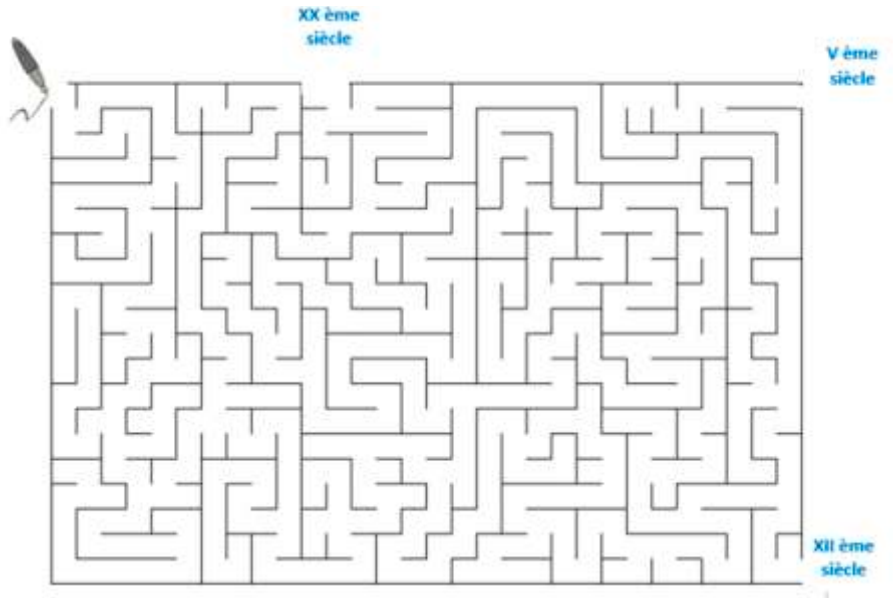
Borgmester → Danemark

Borgmästare → Suède



4

A quelle période le maire fait son apparition ?



5

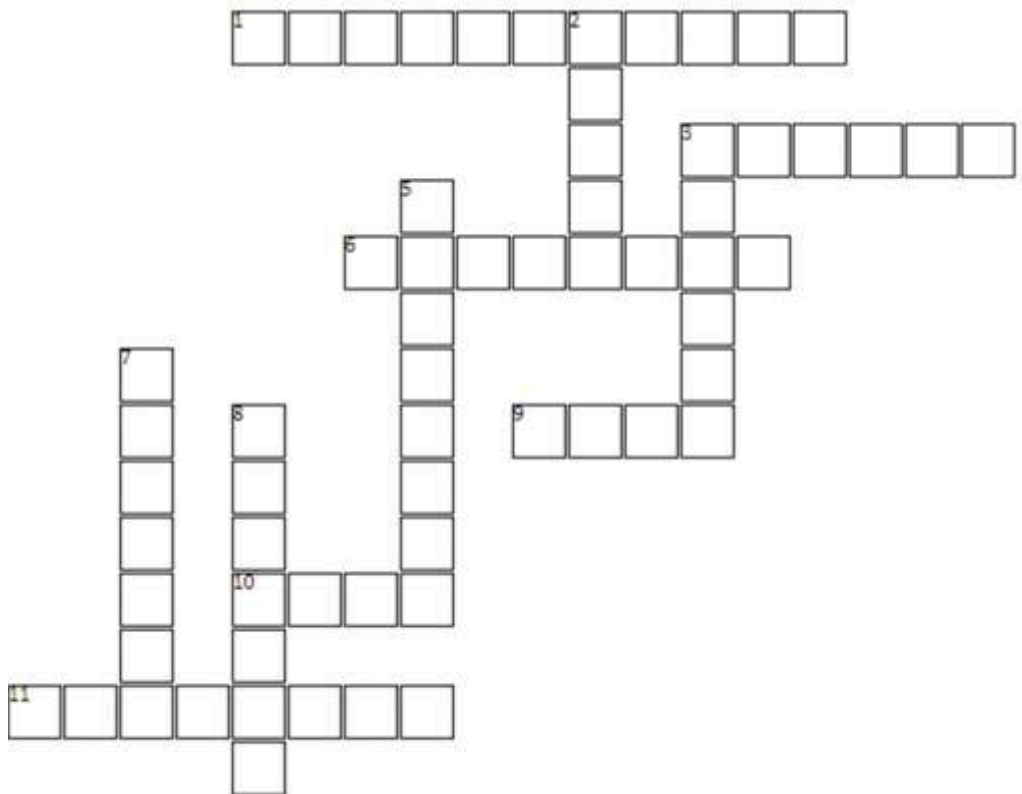
**Retrouvez les mots de cette grille à l'aide des définitions données
Tous ont un lien avec les élections municipales**

Horizontal

- 1 composent le conseil municipal
- 3 Fonction, charge confiée à quelqu'un de faire telle ou telle chose au nom de quelqu'un, d'un groupe
- 6 document, généralement de taille réduite, employé pour enregistrer les choix procédés par les personnes ayant
- 9 méthode permettant à un groupe une prise de décision commune
- 10 récipient utilisé lors des élections pour recevoir des bulletins de vote secrets.
- 11 personne qui sollicite, pour elle-même, une place, un poste, une mission, un mandat, un titre

Vertical

- 2 registre dressé comportant tous les noms des citoyens d'une circonscription électorale admis à voter
- 3 lieu où siègent les élus et l'administration communale (ou municipale)
- 5 acte par lequel l'électeur, lors d'une consultation électorale, procède à une désignation, exprime un choix, u
- 7 Personne jouissant, dans l'État dont il relève, des droits civils et politiques, et notamment du droit de vote
- 8 Ensemble des opérations qui constituent un vote ou une élection



Toutes les réponses plus loin dans la rubrique Pêle Mêle

Marigny sur la planète

Nettoyage de Printemps

Dimanche 7 avril, ils étaient 28 habitants petits et grands de la commune à s'être donné rendez-vous à la mairie pour faire ensemble le nettoyage printanier au bord des routes de la commune et des communes voisines... une quinzaine de sacs ont été ramassés en deux heures !

« Nous avons programmé ce rendez-vous avant la période des foins. Les bouteilles déchetées qu'on retrouve dans les fourrages peuvent être dangereuses pour le bétail » raconte Dominique M.

Etait-ce vraiment utile, quand on sait que dans six mois c'est rebelotte ? C'est sans doute une goutte d'eau dans l'océan. Mais ce petit groupe d'irréductibles avait eu plutôt la conviction d'amorcer le fameux effet papillon, cette idée selon laquelle un battement d'ailes d'un papillon pourrait provoquer un cyclone à l'autre bout de la terre.

C'est en tout cas ce qui s'est amorcé avec la rencontre hasardeuse de la directrice de l'école du village présente pour cette matinée et du maire de la commune voisine de Saint Félix.

Cela risque bien d'en motiver d'autres pour la prochaine fois car cette affaire c'est avant tout de la motivation et de l'éducation bien sûr.

Comme à son habitude à Marigny Saint Marcel, nous n'oublierons pas le bon moment de partage autour d'un verre et les deux bouteilles offertes par Mr le Maire de la commune de Saint Felix venu se joindre à l'équipe en fin de matinée.

Rendez-vous donc à notre prochaine édition en 2020 !

Pour cela, suivez nous sur Facebook : Marigny-Saint-Marcel-action-pour-un-village-propre

Un petit mot sur l'entretien des chemins ?

Une nouveauté cette année, certains habitant s'étaient donné rendez-vous cet été pour l'entretien des chemins ruraux (élagage, taille, débroussaillage). Une action complémentaire pour une rencontre sympathique entre voisins et un agréable moment de partage.



L'équipe de ramassage des déchets et son « butin »

Marigny sur la planète

L'initiative écolo

*Témoignage de la famille Ducret, au hameau de la Grelaz
Emilie, Thomas, et leurs 4 enfants Jules 10 ans, Gabin 6 ans,
Léon 4 ans et Marius 2 ans.*

« Même si nous étions sensibles à l'impact de notre mode de vie sur l'environnement depuis de nombreuses années, nous avons pris l'initiative d'agir concrètement et de modifier nos pratiques il y a 4 ans environ. Nous avons alors expérimenté, ajusté, revu ou adopté certaines idées...

Tout d'abord au niveau de la consommation alimentaire. Si de manière générale nous tentons au maximum de réduire nos déchets, c'est sur les achats de nourriture que la marge de progrès a été la plus importante : denrées en vrac, utilisation de boîtes réutilisables, achats de produits à contenants consignés... il y a de quoi faire ! Et pour les enfants, une boîte à goûter avec du « fait-maison » à l'intérieur : plus de carton, plus de plastique !

Nous privilégions aussi le local dans la mesure du possible, et nous avons la chance d'être dans une région riche en producteurs locaux, ce qui facilite la démarche. Enfin, certains restaurants ou magasins de Rumilly notamment changent leurs pratiques, en acceptant des contenants réutilisables par exemple : ces petits gestes méritent d'être mis en avant.

Pour l'entretien de la maison, nous avons aussi exploré pas mal de pistes. Le vinaigre blanc et le savon noir sont très utiles pour faire soi-même ses produits ménagers... encore faut-il avoir le temps ! Lessive, liquide vaisselle, produits de nettoyage du sol... nous avons essayé, mais il faut bien avouer qu'avec 4 enfants, le planning est vite chargé. Les lingettes jetables sont bannies de nos usages, et nous optons pour les lingettes lavables. Nous avons aussi essayé les couches lavables, mais la machine à laver avait peu de répit, et nous aussi par la même occasion !

Chaque pratique a ses avantages et ses inconvénients, si certaines sont passées à la trappe, d'autres au contraire font vraiment partie de notre quotidien pour de bon !

A l'approche de Noël, on essaye de remplacer les catalogues de jouets par des idées d'activités en famille, et ça vaut aussi pour les anniversaires ! Dernièrement, Jules nous a demandé comme cadeau une semaine en famille au ski ! Il faut savoir recadrer les ambitions, mais c'est plaisant de se dire qu'il mesure la valeur de ces moments en famille, et que l'achat de jouets en plastique provenant de l'autre bout du monde n'est pas systématique."

Il y a un gros travail à faire sur nos habitudes mais il peut changer beaucoup de choses. Chacun peut agir à son échelle et avec ses contraintes. En septembre dernier, la communauté de communes lançait le défi « zéro déchets » auquel nous aurions souhaité participer. Entre nos vies professionnelles et de jeunes parents, nous nous sommes rendu compte qu'il serait difficile de jouer le jeu à fond, et nous avons donc abandonné... pour cette fois !

Les enfants sont les premiers concernés, et les premiers à qui nous devons apprendre ces bonnes habitudes. Notre alternative à la fameuse gourde de compote jetable a étonné de nombreux camarades de classe de nos enfants au moment du goûter. Elle est pourtant petite, pratique, colorée... et surtout lavable et réutilisable à souhait ! Peut-être faut-il commencer à apprendre qu'on peut sortir des standards ?

Quoiqu'il en soit, si chacun faisait un petit geste, ce serait déjà un bon début pour préserver notre beau village et notre belle planète, alors nous, on s'y met !»

Merci à la famille Ducret pour son témoignage.



Compostage



153 composteurs ont été distribués sur la commune par l'intermédiaire de la communauté de communes (Sitoa puis Sidefage) depuis 2003.



Avec le tri, vos déchets ont de l'avenir !



Augmentation du nombre d'habitants, changement des modes de consommation,... notre société évolue et la production de déchets augmente. En réponse aux difficultés rencontrées par les collectivités chargées du traitement de ces déchets, le recyclage est apparu

comme l'une des solutions.

Requalifiés comme de nouvelles matières premières, les emballages, le papier, le verre, etc... ne sont plus des déchets. Mais sans tri pas de recyclage ! Car lorsqu'ils sont mélangés aux ordures ménagères, la récupération est alors impossible.

Point de départ de toute la chaîne, le tri à la maison est incontournable. En suivant des consignes simples de tri au quotidien, chacun se positionne comme un acteur de la protection de l'environnement. Ce geste facile vous permet de diminuer le volume de votre poubelle d'ordures ménagères mais aussi de participer à la réduction de l'utilisation de nos ressources. Savez-vous que la moitié de nos déchets ménagers sont des matières premières ?

Vous l'aurez donc compris, en triant les déchets recyclables, vous assurez leur transformation en nouveaux objets et économisez de nombreuses ressources naturelles.

Que deviennent les matières triées ?

Le verre se recycle à l'infini tout comme l'aluminium avec lequel il est possible de fabriquer, par exemple, un cadre de vélo, une chaise, une semelle de fer à repasser, etc...

Avec le papier, les briques alimentaires et le carton, il est possible de produire du papier cadeau, du papier peint, des enveloppes, des journaux, des cartons d'emballage, etc...

L'acier lui, sera utilisé comme matière première pour créer de nouveaux objets comme des tire-bouchons ou encore des boîtes de conserve.

Enfin, le plastique recyclé trouvera de nombreuses nouvelles vies en tant que vêtements, bac à fleur, jouet, flacons et bouteilles, etc...

Les chantiers d'entretien : des zones humides animent le Vieux-Marigny !

Pas moins de 4 chantiers écoles ont été menés cette année au marais du Vieux-Marigny afin de restaurer la zone humide. Une centaine d'élèves de Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune et de BTS Gestion et protection de la nature de Thônes et de Chavanod se sont succédés de janvier à décembre !

Les élèves ont débroussaillé et bucheronné afin de redonner de la lumière au marais, qui se boise naturellement en l'absence d'entretien. Ils ont également arraché le solidage géant, cette plante d'Amérique du Nord qui remplace la végétation naturelle de nos marais.



Ces chantiers, encadrés par le SIGEA (Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais), permettent à la fois de gérer le marais et de former des élèves qui ont pu tester leurs connaissances en botanique et leur capacité à organiser des chantiers.

Une partie de ces travaux est financée par la commune, et une autre partie est prise en charge par l'Etat. Début décembre, Edith Tranchant a d'ailleurs témoigné devant le comité de pilotage du site Natura 2000, des actions que la commune mène depuis plusieurs années en faveur de sa zone humide.

A noter que le SMIAC viendra compléter ces chantiers en broyant les branches, n'hésitez pas à venir vous servir en broyat en bord de chemin !



Charlotte Horon, SIGEA

Vie communale Associative

L'Association des Parents d'Élèves (APE)

L'APE ou quand de grands enfants mettent tout en oeuvre pour donner aux petits. Nous aurions pu vous en faire une explication dans le texte, mais on préfère vous la raconter sur un air des 4 saisons !! et vous proposer de plonger dans notre album de voyage d'une année riche en émotions et animations !!! Aller 4,3,2,1, partez !!!! Rétrospective d'une année haute en couleur !!

1 - LA FETE DE NOEL !!!!

On commence fort, direction le grand froid à la recherche du grand et populaire bon homme rouge !! A l'occasion de la traditionnelle fête de Noël nous avons voulu placer la fin de semaine sous le signe de la convivialité. Pour ce faire, nous investissons la cour de l'école du bas. Dès 16h30 une bonne odeur de chocolat chaud vient titiller le nez des convives. Nos

m a m a n s b é n é v o l e s attentives au « bien mangé » des petits et des plus grands, nous ont une nouvelle fois chouchoutés !! Pâte à crêpes, confiture et pâte à tartiner faites maison !! A la tombée de la nuit, c'est à la lueur de nos bûches suédoises que nous poursuivons la soirée. Très vite, la nouveauté de l'année vient embaumer le quartier de la mairie ; les premiers caquelons à fondue sont chauds, le pain

enfourché prêt à tourner dans la popote. Les adeptes du fromage fondu et les taquins sont partis pour se régaler et distribuer les gages !! Dans la quiétude de cette cour de récréation où l'on entend rires et chansons de Noël soudain raisonne une clochette qui tire nos chers bambins de leurs activités. Il est là !! LE Père Noël !! De passage à Marigny il prend la pose pour la plus grande joie des petits. Ces instants de joie, de câlins et de confiance ont été immortalisés. Alors très sages ou un peu moins une chose est sûre la surprise en régala plus d'un !! Une nouvelle fois nous avons pu constater un intérêt bien au-delà des parents d'écoliers et une belle affluence des Marigniens.

2 - LE CARNAVAL

Le départ est fixé Samedi 23 mars 2019, costumés pour l'occasion, nous débutons notre voyage vers le sud direction l'Égypte !! Mais attendez, comme nous allons voyager ensemble pendant un an, nous devons vous faire une petite confidence pour commencer : dans les semaines qui ont précédées ce 23 mars au cours des réunions de l'A.P.E., la fête du carnaval lançait de nombreuses interrogations : comment remplacer le traditionnel ballet des tracteurs ? Animations ou pas ? Mais

c'était sans compter sur l'imagination débordante et l'envie permanente de tous nos membres actifs. Le jour J, si le printemps s'est joint aux festivités, c'est pour voir fleurir les déguisements de nos Marigniens. Devant la salle des fêtes, petits et grands ont fait le show en exhibant des costumes rivalisant de créativité. Malheureusement, il en est un qui, bien que m a g n i f i q u e m e n t

accourré par les écoliers, après avoir entendu les sentences de ces derniers, s'est vu conduire en procession pour l'ultime verdict. C'est le très connu M. CARNAVAL à qui il a fallu dire au

revoir au pied du bûcher !! Toutes notes de musique dehors les convives ont profité d'une belle fin d'après-midi autour de la buvette. Côté cuisine, c'est l'ébullition !! Sous l'autorité de la mère supérieure chacun s'active. Certains ont voulu compter les grains mais très vite ils ont pataugé... dans la semoule !! L'heure du service avait sonné, les derniers lots de la tombola 100 % gagnante récupérés, tous A TABLE !!! Les estomacs étaient creusés, avec ce voyage au cours duquel nous ne nous sommes pas ennuyés, d'Alexandrie à Marrakech en passant par les pyramides de Gizeh, ce fût une belle journée !! C'est donc heureux et motivés que nous nous tournons déjà vers l'organisation de notre prochain RDV :

3 - LA FETE DE L'ECOLE

Cette épopée se poursuit le Samedi 22 juin 2019, par un voyage dans le temps, auquel nous avons assisté, prenant au passage une belle et amusante leçon d'histoire mise en scène par l'équipe d'enseignantes et interprétée par nos brillants enfants tous costumés et « cro-mignons ». Niveau organisation une fois n'est plus coutume il y avait du changement... Au complet notre équipe vous a préparé... Une kermesse pour la fête de l'école !! Oyé !! Oyé !! Après 1h30 passée à remonter l'échelle du temps la faim s'est faite sentir. Nous avons le feu !! Le fumet des victuailles attira petits et grands vers le snack. A nous saucisses, pizzas !! Si les friteuses capricieuses nous ont donné du fil à retordre la bonne humeur n'a en rien viré au bouillon. Oubliées les odeurs de Louis, c'est sous un soleil de roi que les festivités se poursuivent. Ventres pleins nos petits soldats partent à l'assaut des remparts du château. Bataillon formé !!! A l'attaque du chamboule tout !! Les plus habilles se sont confrontés pour manier le mousquet sous les ordres du sergent. La cavalerie est partie chevaucher les poneys de l'écurie des Pious. Plus à l'ouest fonçant à toute vapeur le petit train a fait voyager petits et grands. Et pas de kermesse sans glaces, barbe à papa et gâteaux au chocolat : n'est-ce pas les gourmands !! On vous avait prévenu, il y en avait pour le plaisir des grands et des petits. Ni noix ni pépins, bref encore une belle journée. Alors merci Charles et magne toi de nous préparer une nouvelle année scolaire !!

4 - LA FETE DE L'AUTOMNE

Après une pause estivale, nous poursuivons notre route le Dimanche 13 octobre 2019 de 9h à 14h. Ce dimanche-là nous avons régalié petits et grands à l'occasion de la première manifestation de l'année scolaire et il est difficile pour nous de savoir qui du sourire des Marigniens ou du soleil était le plus radieux !! Panier au bras tous sont venus s'approvisionner sur notre magnifique étal bien garni : diots polenta, pains, st Genix, bugnes, gâteaux d'automne, pommes d'amour, saucissons et yaourts, bref tout pour faire un bon gueuleton dominical !! Cette année encore les habitudes ont été bousculées, de la plus colorée des manières. Nos enfants ont pu laisser libre court à leur imagination en créant de jolis tableaux d'automne sur notre table d'activité. D'autres ont eu le bonheur de croquer dans nos belles pommes d'Amour. Avec la présence des poneys, trotti-trottants, les balades se sont enchaînées durant 2h00. A l'aller comme au retour possibilité de se rafraîchir avec notre breuvage du moment : un bon verre de bidoyon !! Et c'est là que nous devons vous avouer une chose. Parce que c'est bien beau tout ça, mais les victimes c'est nous... Et oui !! victimes de notre succès !! Alors sans hésiter nous plaidons coupables !! Oui nous avons manqué de bidoyon mais à la barre, tenue par de multiples mains musclées, sans jamais flancher, nous avons ravitaillé ! Au pied levé, 200 kg de pommes supplémentaires. Et voilà la production relancée !! Le temps de se retourner... plus rien à manger !! Pour notre défense on a envie de vous dire : MISSION ACCOMPLIE et rendez-vous est pris « A l'année prochaine !! »

En cette fin d'année, c'est l'occasion pour nous de dresser le bilan et plus qu'un bénéfice financier, c'est un bénéfice d'humanité que nous avons gagné !! Car sur cette route bon nombres de bénévoles, des parents investis et motivés ont pris le train avec





nous et sans eux ce voyage n'aurait pas pu être aussi beau !!! Alors un grand MERCI aux nombreux bénévoles, sans qui tout n'aurait pu être possible !! Et puis cette réussite vient aussi de l'extérieur, alors amis Marigniens au nom de tous MERCI !!! Merci de votre présence, de votre soutien, de vos contributions, merci pour vos sourires et merci pour nos enfants !!! Et puisque notre devise : tous ensemble on s'y colle pour notre école !! En parallèle des manifestations, nous organisons des ventes de sacs isothermes, chocolats et saucissons. Et enfin, année après année, l'APE mets l'accent sur les « bonnes actions » et se lance dans la collecte des papiers et stylos usagés afin d'apporter sa contribution à donner plus encore à nos enfants.

Ensemble faisons le vœu de nouvelles belles aventures en 2020.

NOUS VOUS SOUHAITONS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Le Bureau l'APE :

Aurore JAEGER - Présidente
Claire PERARD - Vice Présidente

Marie-Laure LEVI ALVARES - Trésorière
Aurélië BUSSIOZ - Secrétaire

La Gym pour tous : le Thai Chi

Qu'est-ce que le Tai-chi ?

Le Tai -chi (gymnastique d'origine chinoise) est une discipline qui peut être pratiquée par tous et qui consiste à réaliser un ensemble de mouvements continus et circulaire exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli.

Les bienfaits du Tai-chi sont la coordination et la respiration.



Tai Chi

TOUS LES MERCREDIS DE 20H A 21H15

DANS LA SALLE DE MOTRICITE DE L'ECOLE MATERNELLE

AVEC CATHERINE

Contactez Nicole au 06 78 95 70 48



Le Rayon De Soleil

Beaucoup de manifestations habituelles ont ponctué l'année 2019 : Assemblée générale, Repas Morue à Saint Félix, Sortie annuelle : croisière des Gorges de la Loire, Repas Diots Polente.

Nous mettons l'accent sur d'autres activités : sortie en montagne l'été (le mardi), pétanque (le jeudi soir l'été).

Nous avons animé cette année la rencontre amicale de pétanque inter-clubs de l'albanais le 22/5/2019 au stade de Vallières, suivi d'un casse-croûte.

N'hésitez pas si vous êtes « sénior » à venir rejoindre notre association ; renseignements auprès de notre Président François VERGAIN au 04 50 64 67 35 !

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le jeudi 9 Janvier 2020 et notez dès à présent notre repas Diots Polente le 18 octobre 2020.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une année 2020 pleine de bonheur.

Marigny en Choeur, une nouvelle association à Marigny

Sous l'impulsion de quelques chanteurs en herbe, s'étant essayés lors du jumelage, une nouvelle chorale est née ! Dejà l'année dernière, sous couvert du CCAS, les choristes ont pu s'essayer au chant sous la direction de Nicolas AMET, notre chef de choeur. Et c'est après deux concerts très animés que l'association a enfin pris son envol, présidée par Marie-Laure Giroud.

Les 34 chanteurs interprètent principalement de la variété, sur des harmonies arrangées par le chef de choeur, sans se prendre trop au sérieux (au grand dam de celui-ci d'ailleurs).

Mais les résultats sont là : un concert à Marigny en mars avec une église comble, un mini-concert pour la fête de la musique en juin, un concert à Gruffy en novembre, sur l'invitation de l'Echo du Semnoz, une petite intervention à la cérémonie de commémoration du 11 novembre et enfin un concert à Frontenex au mois de décembre, sur invitation de la Chorale de Frontenex.

Mais rassurez-vous, si vous avez manqué ces dates, la chorale se produira à nouveau à Marigny le 6 juin , avec un nouveau répertoire qui vous ira droit au choeur !

Thierry BLANC.



L'année du comité des fêtes

2019 s'achève et laissera de beaux souvenirs à notre équipe. Notre association s'est en effet une nouvelle fois enrichie de rires, de joie et de fête tout au long de l'année!

Notre premier rendez-vous de la saison ne nous a pourtant pas permis d'entamer l'année dans les meilleures conditions. Un début d'incendie au four à pain le samedi, et une succession d'averses le dimanche... on était habitués à mieux pour notre week-end du vide-grenier. On partait pourtant vers un nouveau record de réservations, sans parler des dizaines de refus, faute de place! Le maintien de la manifestation a tout de même permis aux courageux exposants présents de faire quelques affaires.

Une nouvelle fois merci à la famille Bouchet de la Ferme d'Hauterive qui nous a permis de faire cuire notre dernière fournée de pain, et à Hugo dont la vigilance a certainement sauvé notre four à pain communal!

L'été s'annonçant mouvementé (j'y viens), il nous a fallu ajuster le planning. Le week-end prévu pour la fête des Marigniens étant synonyme de pont, la balance a alors penché vers l'annulation de cette manifestation. Objectif : maintenir la randonnée pédestre et garder un peu d'énergie pour la suite. La rando a donc bien eu lieu en juillet, avec près de 120 participants et un beau soleil! Pour tout vous dire, après une organisation aussi chaude, c'est dans l'eau fraîche du Chéran qu'une bonne partie de l'équipe a fait le premier débrief' de la manif'... un vrai bonheur! Mention spéciale aux jeunes recrues qui ont particulièrement animé toute cette journée de leur bonne humeur!

Et la chaleur ne s'est pas apaisée en cette fin juillet, puisqu'elle nous a accompagnés pendant tout notre périple outre-Rhin pour fêter les 60 ans d'amitié avec nos compères de Sindeldorf. Difficile de résumer ces quelques jours hors norme tellement ils ont été riches. Peut-être faut-il commencer par cet accueil,

après une journée de trajet, et avec toujours autant de joie et d'enthousiasme? La soirée bavaroise animée par une splendide Musikkappelle qui a fait tourner la tête à chacun d'entre nous ne doit pas être oubliée! Mais il faudrait aussi parler de cette matinée où, tous réunis dans la salle communale du village, nous avons écouté les témoignages de Thérèse Pfister (née Thomé et native de notre commune) et Erwin Deissler (ancien maire de Sindeldorf) : un retour sur notre histoire commune avec tellement de sincérité et de simplicité que peu de spectateurs en sont repartis avec les yeux secs! Vous pensez que j'exagère? Demandez à l'un des 80 français ayant fait le voyage, et en particulier aux novices, ils vous diront ô combien cette histoire est émouvante.

Et attention, émotion et fête sont loin d'être incompatibles, puisque si nous avons mesuré la dimension de cette amitié en

nous rappelant de ceux à qui nous la devons, nous n'avons pas pour autant pleuré tout le long! Nos estomacs, nos jambes et nos zygomatiques ont été mis à rude épreuve entre les buffets interminables, les bières d'1/2 litre, la piste de danse endiablée et les situations cocasses face au photomaton : séance de musculation complète! Vous pensez que j'exagère (bis)?



Alors demandez-leur vous dis-je!

Puisqu'il faut ne pas tout raconter non plus, rajoutons quand même que nous avons fêté les 60 ans d'une « amitié des cœurs » comme il n'en existe certainement pas d'autres, et avec un investissement de nos hôtes dans la réussite de cet évènement qui montre à quel point il est important pour eux comme pour nous de protéger ce lien si spécial. Es lebe unsere Freundschaft!

Et alors que nous fêtons ce bel anniversaire, la grande famille du comité s'est une nouvelle fois agrandie puisque Rémi a pointé son nez en cette fin juillet! Avec une date de naissance comme celle-ci, c'est indéniable, il est un sérieux candidat pour prendre la place de président dans quelques années! Bienvenue à lui et encore une fois félicitations aux parents!



De retour à Marigny, nos esprits étaient déjà bien conditionnés pour préparer un autre anniversaire : cette année allait être celle de notre 10ème fête de la bière ! Et difficile d'oublier la tâche qui nous attendait, les demandes de réservation arrivant dès le mois de juillet...

incroyable ! Un tel succès nous a surpris nous-mêmes, puisqu'à peine les prospectus distribués sur la commune, nous affichions complets ! Pourtant, ni Céline Dion, ni Beyoncé, ni même David Guetta n'étaient en charge de l'animation de la soirée ! En revanche, 15 allemands de Sindeldorf avaient fait le déplacement pour l'occasion, et c'est en tenue bavaroise que nous avons apprécié la soirée avec eux. Voilà une bien belle 10ème édition de notre rendez-vous automnal !

Enfin, comme chaque année, c'est avec le Téléthon que nous clôturons nos actions et que nous partageons la tâche avec l'association du Rayon de Soleil : notre buvette au marché nous a permis de récolter 350€, entièrement reversés au Téléthon ! Un grand merci aux nombreux participants !

A vrai dire, ce rendez-vous n'était pas réellement notre dernier de l'année, puisque nous nous sommes lancés cette année dans un nouveau défi : les moments partagés. Ceci mérite un petit historique... Les moments partagés ont été lancés en 2017 par la commission sociale de la commune, alors appelé CCAS, et sous l'impulsion de Marie-Laure Giroud (membre du CCAS mais aussi vice-présidente du comité, faut-il le rappeler). Après le succès des premières rencontres (soirée couture, soirée tricot, et initiation à l'œnologie) il est finalement apparu que la commission sociale n'était pas l'organisateur le plus adapté.

Mais dommage de laisser tomber cette bonne idée, dont l'objectif est de rassembler et de créer du lien entre les habitants de la commune... surtout que cela correspond aux prérogatives de notre association !

Pour autant, l'ajout d'une mission dans un planning déjà bien rempli n'est pas chose aisée. Et aussi simple soit la mission, elle nécessite tout de même un minimum de temps et d'énergie à y consacrer. C'est donc après concertation du bureau et validation de l'équipe que nous avons décidé de reprendre ce projet et de continuer à proposer des soirées variées à nos concitoyens : jeux de société, initiation à la dégustation de bière, initiation à l'impression 3D, atelier décorations de Noël (en collaboration avec l'APE !)... Autant de thèmes pour toucher un public le plus large possible et pour faciliter les échanges entre Marigniennes et Marigniens. Si d'autres thèmes sont en cours de préparation, la liste n'est pas figée : alors si vous souhaitez proposer un thème, faire partager votre passion, ou votre savoir-faire, faites nous signe !!

Et il faut bien le reconnaître, l'organisation de ces moments partagés se révèle être un bon moyen pour notre association pour recruter de nouveaux bénévoles. Car toute association vit (entre autres) au rythme de ceux qui l'animent, et il est important que ses forces vives soient suffisantes pour

maintenir le lien qu'elle crée. 2020 fera partie des années charnières puisque plusieurs « anciens » ont déjà fait part de leur volonté de diminuer leur implication après de nombreuses années d'investissement.

Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 31 janvier 2020, alors n'hésitez pas à venir y assister et à rejoindre nos rangs. Toute contribution est la bienvenue, et chacun s'implique au degré qu'il le souhaite à partir du moment où il honore ses engagements. S'investir dans une association demande de la rigueur et du respect des règles de la vie de groupe, mais cela apporte surtout une expérience extrêmement enrichissante et permet de partager des moments uniques. Travailler ensemble à la réussite d'une manifestation et en savourer tous ensemble son résultat, quel bonheur !

Alors pour conclure, j'emploierai la première personne pour remercier très chaleureusement tous ceux qui ont animé ces nombreuses années : je pense en premier lieu aux polos bleus, anciens comme actuels, et aux liens d'amitié qui se sont créés avec eux, mais aussi aux participants fidèles, car les souvenirs inoubliables de toutes ces manifestations resteront nombreux.

Je remercie également les membres du conseil municipal et le personnel communal qui sont un vrai soutien à notre organisation générale tout au long de l'année. Et puisque nous parlons municipalité, et que 2020 est une année de changement, j'invite déjà personnellement les futurs élus qui ne l'ont pas encore fait à participer à l'un des échanges avec Sindeldorf car, je le répète, cette amitié fait partie des trésors de notre commune et Comité des Fêtes et Mairie ont la charge d'en mesurer la valeur pour soutenir sa continuité. En attendant la réception de la délégation allemande de 2021, notre Histoire est à lire dans le hall de la mairie, accessible à tous... ne vous en privez pas !

Mille merci !

Très bonne année 2020 à tous.

Cyril Aymonier

Rappel de la composition de l'équipe après l'AG de février 2019 :

Le bureau : Cyril Aymonier (Président), Marie-Laure Giroud (vice-présidente), Clément Bouchet (Trésorier), Raphaël Tomanin (Trésorier adjoint), Perrine Castagna (Secrétaire), Justine Bouchet (Secrétaire adjointe), Laurent Sauthier.

Les membres : Alain Tranchant, Aurélien Bouchet, Didier Giroud, Jérémy Mouton, Laurie Giroud, Lise Vergain, Mireille Thomé, Pascale Bontron et Léopold Heuillard, Marion Fievet, Matthias Dos Reis et Maverick Giroud.



Poule des bois GRIFOLA FRONDOSA



Les Coprins d'Abord

L'année 2018 a été une année peu propice à faire de belles récoltes de champignons, il a été nécessaire de gravir (à plus de 1300 m d'altitude) quelques belles montagnes et quelques beaux cols pour arriver à remplir un peu nos paniers et vous faire admirer quelques espèces remarquables lors de nos différentes expositions. Par contre cette année a été très généreuse en carpophores (*) surtout après notre exposition qui a recensé 195 espèces ; l'année dernière nous en avions comptabilisé 170.

La Fête de la Science à Rumilly a été un succès avec l'installation de 2 microscopes pour voir de plus près le champignon et de 2 vidéos faisant voir la pousse des champignons, Nous avons exposé 95 espèces contre 112 l'année dernière. Quant à Gruffy, à La Rivola, ce sont 143 espèces contre 92 l'année dernière avec un spécimen assez rare : une magnifique "Poule des bois" (GRIFOLA FRONDOSA) C'est un champignon polypore lignicole qui pousse à la base des troncs de feuillus. (Voir photo ci-jointe)

Les cueilleurs ont pu compenser le manque de 2018 par cette année qui a été particulièrement prolifique avec des spécimens assez rares.

En tout état de cause nous ne saurions trop vous recommander d'être sûrs de la comestibilité de votre récolte. Dans le doute n'hésitez pas à vous abstenir de consommer ou demandez l'avis d'un expert. Notre devise "Peu à la fois et peu souvent" car le champignon est très avide de pollution.

J'en profite pour dire un grand merci aux enseignants et aux élèves de Marigny pour les superbes décorations qui ont données un aspect particulièrement apprécié des visiteurs pour notre exposition annuelle et merci aussi à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ces 3 manifestations.

Au nom de l'Association "Les Coprins d'Abord" il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, un bon réveillon et une heureuse et belle année 2020.

Rendez-vous pour notre Assemblée Générale le 06 mars 2020 à 19 h en Mairie.

*Le président
Gérald Bocquet*

(*) Partie aérienne du champignon ou "organe reproducteur", que l'on appelle communément "champignon".
Le vrai champignon se trouve sous terre : le mycélium.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Voici la liste de ces associations avec le nom de leur président(e). Vous pouvez retrouver cette liste sur le site internet de la commune, avec pour certaines associations un formulaire de contact, les dernières actualités, les liens vers leur propre site ou page facebook...

Coup de Coeur

Association caritative

Madelaine GARCIAZ

Comité de cantine

Education, Gestion de la cantine des écoles

Fabrice MAZUIR

Football-club de Marigny Saint Marcel

Association sportive

Stéphane LAMBERT

Comité des fêtes

Animation de la commune et organisation du Jumelage

Cyril AYMONIER

Les mordus de la petite raquette

Association sportive (Tennis de table)

Thibault MANGIN

Le Rayon de soleil

Le Club du 3ème âge

François VERGAIN

La confrérie de L'Ardente épée

Association sportive et culturelle

Renaud LISKA

Les coprins d'abord

Association mycologique

Gérald BOCQUET

L'Association des parents d'élèves

Gestion périscolaire

Aurore JAEGER

La gymnastique pour tous

Association sportive

Nicole PAULET

Les ateliers musicaux de l'Albanais

Association culturelle musicale

Auguste AUGUSTIN

L'Association de la chasse

Association de chasseurs (AICA)

Christian BACHELLARD

Goshin Ryu du Chéran

Association sportive

Jean-Charles LIMOGÉ

Marigny En Choeur

Ensemble vocal et instrumental de Marigny

Marie-Laure GIROUD

Pêle Mêle

La recette de Dolores

Ingrédients pour un moule de 22cm :

4 œufs
1 sachet de sucre vanillé
150 gr de sucre en poudre
40 gr de Maïzena
60 gr de farine
30 gr de cacao non sucré
½ sachet de levure

Pour la garniture :

1 plaque de chocolat noir râpé
1 sachet de sucre vanillé
3 c à soupe d'eau
2 c à soupe de rhum
350 gr de crème fraîche ou 50cl

La Foret Noire

Réalisation :

Battre les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajouter la farine, le cacao puis la levure.

Battre les blancs en neige très ferme et les incorporer délicatement.

Verser dans un moule à manquer et enfourner 30 min température 180°.

Démouler.

Après refroidissement, couper le gâteau en 2.

Mélanger l'eau et le rhum puis humidifiez le gâteau.

Tartiner avec une partie de la crème fraîche battue en chantilly.

Reconstituer le gâteau et garnir l'extérieur avec la crème chantilly restante puis les copeaux de chocolat.

Si vous le souhaitez vous pouvez ajouter des cerises !

NB : Elle sera encore meilleure si vous la réalisez la veille



Dégradations, vandalisme, incivilités...

Une fois n'est pas coutume, notre commune a encore eu cette année droit à son lot de dégradations et d'incivilités... S'il est un lieu pourtant agréable, apportant abri et convivialité, mais pour lequel les visiteurs ont du mal à montrer un minimum de respect, c'est bien notre four à pain de Vons. Est-ce si difficile que ça de mettre correctement ses détritits à la poubelle ?

Les parcelles enherbées ont également toujours autant de mal à être préservées des pneus des véhicules, surtout lorsqu'elles se trouvent sur le passage qui mène au Chéran... Apprécier la nature mais ne pas la respecter, cherchez la logique !

Enfin (puisqu'il ne faut pas tout énumérer à défaut de devoir y consacrer plusieurs pages), il serait visiblement utile de rappeler la signification du panneau « stationnement interdit » en particulier devant notre salle des fêtes... le parking serait-il trop loin, ou les automobilistes pas assez sportifs pour marcher 100m de plus ? Il est pourtant conseillé de bouger, c'est bon pour la santé... et si en plus cela évite des stationnements dangereux, c'est encore mieux !



Avant



Après



la parcelle qui permet d'accéder au Chéran régulièrement confondue avec un chemin



une interdiction de stationner pourtant bien visible



Cérémonie du 11 novembre

Marigny Saint Marcel, 17 novembre 2019

C'est aujourd'hui la première commémoration de l'Armistice du 11 novembre organisée sur ce nouvel emplacement de notre monument aux morts. C'est également la dernière fois que me revient l'honneur d'officier à l'organisation de cette cérémonie.



À la fin de la première guerre mondiale, le nom des soldats tombés au champ d'honneur, était mentionné sur un mur intérieur des mairies ou des églises. Dès 1920 il fut décidé d'édifier dans toutes les communes de France un mémorial à la gloire de ces soldats tombés pour la patrie.

Le monument qui se dresse face à nous, a été construit puis inauguré par nos anciens le 1er octobre 1922. Aujourd'hui, avec la transformation du chef-lieu son emplacement n'était plus du tout approprié. Après étude et analyses de plusieurs propositions : fallait-il le déplacer au centre du cimetière ou près de la Salle des fêtes, comme on nous l'a suggéré ? Dans la plupart des communes rurales, le mémorial érigé en l'honneur des soldats morts pour la France, est placé au centre du village. Il a donc été décidé que pour les 31 enfants de Marigny Saint Marcel, tombés pour nous, pour leur patrie, et dont le nom est gravé ici dans la pierre, ce mémorial devait également subsister à jamais, là où bat le cœur du village... près de notre église, de notre mairie, de nos écoles... au chef-lieu.

Votre présence nombreuse ici aujourd'hui pour... je n'ose pas dire inauguration, mais renaissance du monument, puisque baptisé en 1922, sur son nouvel emplacement. Cette présence témoigne de votre attachement, à ce que personne n'oublie nos héros de la commune. En leur nom, je tiens à tous vous remercier :

Aux Anciens combattants, au Souvenir Français et tous les porte-drapeaux, à la fanfare de l'Avenir d'Albens, aux enfants des écoles, à leurs parents et leurs enseignants qui les accompagnent, je dis merci... merci pour nos valeureux poilus ! A vous tous, et plus particulièrement aux générations futures, aux enfants des écoles, je tenais à

vous livrer ce message : nous sommes certainement très peu ici à avoir souffert de l'horreur de la guerre, et ne mesurons pas notre chance ! Préservons nous de tels drames, cette période de paix sur notre sol dure depuis 74 ans, c'est la plus longue de notre histoire, pérennisons là à jamais. C'est le rôle dévolu aux commémorations, commémorer n'est pas glorifier la guerre, comme le prétendent certains... mais célébrer la paix ! Nous avons un Devoir de mémoire, de nous souvenir pour ne jamais oublier, une chose simple pour ne pas oublier, il suffit d'inverser les mots et entretenir la mémoire de notre devoir...

Pour conclure je tenais à vous livrer 2 citations qui illustrent parfaitement ce que je viens de vous exprimer. Citations prononcées par deux des plus célèbres hommes politiques, ayant joués un rôle d'importance majeure lors des conflits mondiaux : Georges Clémenceau, pour la 1ère guerre mondiale et Winston Churchill pour la seconde.

En juin 1919, à la sortie du traité de Versailles, qui décrétait la fin officielle de la guerre, on prête à Georges Clémenceau cette malheureuse phrase : « dans 20 ans on recommence ! ». Funeste prédilection, mais ô combien justifiée... puisqu'en aout 1939, 20 ans et quelques semaines après, oubliant déjà les 20 millions de victimes civiles et militaires de 14/18, c'était une nouvelle apocalypse qui allait s'avérer plus meurtrière encore.

Enfin la seconde citation émanant de Winston Churchill, et j'en terminerai là : « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre... ! » .



H.B

Les voisins... paysans

Depuis quelques mois, les journaux fleurissent de gros titres montrant à quel point il est difficile de vivre à la campagne... entre les chants de coqs, les vaches sur la route, et l'odeur de fumier, quel supplice !

Notre équipe municipale ne cache pas ses racines majoritairement agricoles, et notre unique mais dynamique agricultrice, toujours prête à trouver de bons mots, nous a une nouvelle fois fait partager l'un d'eux. « Après les voisins vigilants (cf. « infos générales »), on devrait lancer l'action « les voisins paysans » ! »

Une boutade aux accents de vérité... avec 8 producteurs laitiers, un élevage de lièvres, un maraîcher, et encore quelques double-actifs sur la commune, on peut facilement dire que peu de marigniens n'ont pas de voisins paysans !

Alors comment éviter que Marigny fasse prochainement une apparition dans le journal de Jean-Pierre Pernault comme les coqs de Saint-Sylvestre ? Peut-être en comptant sur le bon sens et le respect de chacun ?

Notre commune qui revendique son statut de « rurale » compte de nombreux paysans, qui vivent de leur activité depuis des générations. Par la même occasion, ils façonnent le paysage, nourrissent la population, et font rêver bon nombre d'enfants avec leurs tracteurs et leurs jolis petits veaux ! Ces enfants, qui, de plus en plus, arrivent sur notre commune dans les bras de parents qui cherchent un cadre de vie sain, loin de la pollution et du bruit des klaxons. Voilà qui tombe bien !

Alors si chacun souhaite conserver cette qualité de vie, apprenons à vivre avec nos « voisins paysans », comme eux apprennent à s'adapter à l'urbanisation de nos campagnes... et les vaches seront bien gardées !



Au tableau d'honneur :

Dans certaines maisons, se cachent des trésors de nos traditions. Et en période de Noël, la crèche est en bonne place. Issu de Provence, le santon s'est adapté et s'affirme ici comme savoyard. Au coin du salon de Françoise Blanc, au chef lieu, on trouve sans doute le plus beau spécimen de crèche de l'Albanais, peut-être même du département. Ce ne sont pas moins de 300 sujets, santons, animaux, objets, bâtiments... qui retracent la vie d'antan. Sont mis en scène de vieux métiers comme le meunier, la cueilleuse de lavande ou encore le commerçant ambulant. On distingue 3 grandes « régions » : la vallée avec son village, son école, la montagne avec ses sommets enneigés et ses skieurs et le village d'Ardeche escarpé avec ses maisons en pierre et ses moutons. Quand au chasseur, il rode dans les parages, ne se doutant pas que les sangliers lui passent sous le nez !

En dehors de toute considération religieuse, cette tradition permet de se remémorer le bon temps, et, de voir les enfants émerveillés devant ce spectacle, apporte du baume aux coeurs de nos anciens...

Thierry BLANC.



Le centre du village, sa fontaine et notre cher Maire ...



La cueillette de la lavande



Les élèves en pleine récréé !



Le coin savoyard, son chasseur alpin, son ramoneur ...

- Jeu 1 :**
Président de la république - VRAI : tous les 5 ans
Conseillers départementaux ou régionaux - FAUX : tous les 6 ans
Maire de sa commune - VRAI : tous les 6 ans
Députés français ou européens - FAUX : tous les 5 ans
- Jeu 2 :**
Pour voter il faut : avoir au moins 18 ans, être inscrit sur les listes électorales, être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE, jouir de ses droits civils et politiques.
- Jeu 3 :**
Les formes féminines admises en France sont le maire

- ou la maire, mais l'académie Française recommande « madame le maire » et « un maire ».
- Le mot « mairesse » figure également dans les dictionnaires. Apparue au XIIIe siècle, il désignait au départ la femme du maire avant de définir celle qui exerce la fonction d'édile. Mais ce dernier sens, pas très joli à entendre, n'a jamais pris... sauf au Québec.
- Jeu 4 :**
Le maire est apparu au XIIème siècle
- Jeu 5 :**
Horizontal : 1-conseiller ; 3-mandat ; 6-bulletin ; 9-vote ; 10-urne ; 11-candidat.
Vertical : 2-liste ; 3-mairie ; 5-suffrage ; 7-citoyen ; 8-scrutin.

Insolite



Quand la nature montre son attachement (vraiment volontaire ?) aux activités humaines...
NB : prévoir un bon opinel pour faciliter la cueillette !

Calendrier des manifestations

Janvier

Jeudi 9 janvier - Assemblée générale du "Rayon de soleil" – *Salle de la Fruitière*

Vend. 24 janvier - Vœux de la Mairie 19h30 - *Salle de la Fruitière*

Dimanche 26 janvier - Concours de belote de l'Association Coup de cœur - *Salle de la Fruitière*

Vend. 31 janvier - Assemblée générale du Comité des fêtes – *Salle de la mairie*

Février

Samedi 1er février - Soirée "gromailles" des Patoisants de l'Albanais - *Salle de la Fruitière*

Samedi 29 février - Assemblée générale de l'Association Coup de cœur – *Salle de la Mairie*

Mars

Vendredi 6 mars - Assemblée générale des Coprins d'Abord – *Salle de la mairie*

Samedi 7 mars - Vente de diots et boudins du Football Club Marigny – *Stade Jean Blanc*

Dim 15 et 22 mars - Elections municipales - *Salle de la Mairie*

Samedi 28 mars - Carnaval de l'APE *Salle de la Fruitière*

Dimanche 29 mars - Repas de la Gym pour tous - *Salle de la Fruitière*

Avril

Samedi 4 avril - Soirée moules/frites du Football Club Marigny - *Salle de la Fruitière*

Dimanche 19 avril - Vide-dressing l'assoc. Coup de Coeur - *Domaine de la Fruitière*

Dimanche 26 avril - Vide-grenier du Comité des Fêtes - *Domaine de la Fruitière*

Mai

Samedi 30 mai - Cérémonie de la fête des parents de la Mairie - *Salle de la Fruitière*

Juin

Samedi 6 juin - Tournoi de pétanque nocturne du Football Club Marigny – *Stade Jean Blanc*

Samedi 6 juin - Concert de la Chorale Marigny en Choeur - *Eglise Saint Benoît*

Mardi 23 juin - Assemblée générale de la Gym pour tous – *Salle de la mairie*

Samedi 27 juin - Fête des Ecoles de l'APE – *Salle de la Fruitière*

Juillet

Vend. 3 juillet - Assemblée générale du Goshin Ryu du Chéran - *Salle de la Mairie*

Dim. 5 juillet - Randonnée pédestre du Comité des fêtes – *Salle de la Fruitière*

Dimanche 5 juillet - Concert celtique des Ateliers musicaux de l'Albanais – *La Médicée*

Septembre

Vendredi 4 septembre - Tournoi de pétanque nocturne du Football Club Marigny – *Stade Jean Blanc*

Mercredi 23 septembre - Assemblée générale de l'APE – *Salle de la mairie*

Octobre

Dim. 4 octobre - Exposition de champignons des Coprins d'abord - *Salle de la Fruitière*

Dim. 11 octobre - Fête de l'automne de l'APE - *Ecole*

Mardi 13 octobre - AG du Comité de cantine – *Salle de la cantine*

Dim. 18 octobre - Repas Diots-polente du Rayon de soleil - *Salle de la Fruitière*

Novembre

Samedi 7 novembre - Fête de la bière du Comité des fêtes - *Salle de la Fruitière*

Dim. 15 novembre - Cérémonie de l'Armistice de la Mairie - *Monument aux morts*

Dim. 15 novembre - Loto du Football Club Marigny - *Salle de la Fruitière*

Décembre

Dim. 6 décembre - Repas du 3ème Âge Commission Sociale/Mairie - *Salle de la Fruitière*

Dim. 6 décembre - Concert de Noël des Ateliers musicaux de l'Albanais – *Eglise Saint-Benoit*

Vendredi 11 décembre - Fête de Noël de l'APE - *Cour de l'école*

